Communiqué de presse
Septembre 2025

LE CHÂTEAU DE CHANTILLY ÉLU MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2025

© Jérôme Jouyvet

Le Château de Chantilly (Oise, Hauts-de-France) est fier d'avoir remporté le titre de « Monument préféré des Français » pour l'édition 2025 de l'émission éponyme diffusée sur France 3. Digne représentant des Hauts-de-France, il s'est imposé face à treize autres monuments emblématiques mis en exergue dans l'émission présentée par Stéphane Bern. Ce titre récompense l'un des plus beaux sites patrimoniaux de France, élu par le vote du public.

© Château de Chantilly

Ce titre est une immense reconnaissance pour le Château de Chantilly, joyau de la région des Hauts-de-France et propriété de l'Institut de France, qui incarne l'union parfaite entre nature, culture et art de vivre. Le château remercie chaleureusement tous ses partenaires – tels que la Ville de Chantilly, l'office du tourisme de Chantilly-Senlis, l'agence Oise-Tourisme, le Conseil départemental de l'Oise, l'office du tourisme des Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, les communes voisines, et bien d'autres – qui ont contribué à mettre en lumière la candidature du Château de Chantilly.

Symbole du travail accompli par les équipes du château, ce titre vient couronner une année singulière dans l'histoire du domaine et marque une nouvelle étape dans le rayonnement du Château de Chantilly. Plus qu'une récompense, c'est une véritable reconnaissance collective qui célèbre l'histoire, la culture et le dévouement qui animent ce lieu unique. Forte de cet élan, toute l'équipe du château remercie chaleureusement celles et ceux qui ont voté, soutenu, partagé, visité…

Plus généralement, elle propose à tous ceux qui connaissent ce site d'exception, et à ceux qui ne le connaissent pas encore, de venir partager les prochains rendez-vous du château pour continuer à faire vivre ensemble ce joyau du patrimoine français :

- 18 septembre : reprise du spectacle équestre *Un jour à Paris*
- 20-21 septembre : *Journées européennes du patrimoine*
- Jusqu'au 5 octobre : exposition *Les Très Riches Heures du duc de Berry*
- 10-12 octobre : *Journées des Plantes de Chantilly* et concert *Coups de Cœur à Chantilly* autour de Capella Mediterranea
- Vacances de la Toussaint : *Halloween au château*

Avec une fréquentation en forte hausse, une exposition *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, qui rencontre un succès exceptionnel, et désormais le titre de « Monument préféré des Français », l'année 2025 s'achève sous les meilleurs auspices pour le Château de Chantilly.

© Thibault Charpentier

« L'élection du Château de Chantilly au titre de « Monument préféré des Français » prouve, une fois encore, le génie visionnaire du duc d'Aumale, qui voulait précisément qu'il fût « le monument complet et varié de l'art français ».
Ce choix consacre aussi un legs unique et généreux, confié à l'Institut de France : l'attachement de notre pays à ce lieu de beauté et de mémoire est aussi une forme de gratitude.
Le duc d'Aumale, prince des mécènes, avait conçu Chantilly comme un site-musée, entièrement consacré à l'histoire de France, comme son père Louis-Philippe rêvait de le faire à Versailles. Le château, les collections, la forêt, les écuries et les jardins forment aujourd'hui un ensemble superbe, vivant mais fragile, dont la préservation appelle une vigilance constante.
À Chantilly, on vient voir, apprendre, comprendre, admirer ou rêver. C'est un lieu d'émotion autant que de culture, où la fréquentation ne cesse de croître grâce à la richesse de la programmation et au dévouement des équipes. Je tiens à saluer très chaleureusement tous ceux qui, par leur passion et leur engagement, donnent vie chaque jour à ce domaine d'exception.
Dépositaire de cet héritage magnifique, l'Institut de France poursuivra avec détermination sa mission : préserver ce joyau du patrimoine national, l'ouvrir au plus grand nombre et assurer son rayonnement. »

Xavier Darcos
Chancelier de l'Institut de France

« L'année 2025 est décidément exceptionnelle pour le Château de Chantilly. Après le succès retentissant rencontré par l'exposition consacrée au manuscrit *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, être élu Monument préféré des Français nous réjouit profondément et vient récompenser le travail remarquable de nos équipes : tant dans la richesse de la programmation, pensée pour séduire tous les publics, que dans l'attention portée à l'expérience visiteur. Nous espérons que ce titre donnera envie à nos fidèles visiteurs de revenir et incitera ceux qui n'ont pas encore découvert le Château de Chantilly à franchir le pas. »

Anne Miller
Administratrice générale du Château de Chantilly

© Thibault Charpentier

À propos de l'Institut de France

Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Acteur philanthropique majeur, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées). Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le domaine de Kerazan ou encore la villa Kérylos. L'Institut porte ainsi la responsabilité de la conservation et de l'ouverture au public de ces lieux.
institutdefrance.fr

À propos du Château de Chantilly

Légué à l'Institut de France par l'un de ses académiciens les plus prestigieux, le duc d'Aumale, le Château de Chantilly abrite un patrimoine exceptionnel. Au cœur de 7 800 hectares de terres, au sein de l'une des plus grandes forêts des environs de Paris, son château, son parc et ses Grandes Écuries sont un joyau du patrimoine français. Les admirables collections du duc d'Aumale (tableaux, livres et mobilier) continuent de faire rêver les nombreux visiteurs. Les Grandes Écuries, chef-d'œuvre du XVIIIe siècle, abritent aujourd'hui un musée vivant du Cheval ainsi qu'une compagnie équestre. Depuis plus d'un siècle, l'Institut de France entretient ce patrimoine inestimable conformément aux dernières volontés de son donateur : l'ouverture au public, la présentation préservée et le maintien des collections à demeure.
chateaudechantilly.fr

CONTACT PRESSE

Alambret Communication
www.alambret.com

Alice Zakarian
+ 33 (0)1 48 87 70 77
chateaudechantilly@alambret.com